



République de Guinée-Bissau
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



Banque Africaine de Développement
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

**Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire
et Nutritionnelle au Sahel (P2 P2RS) – Composante Guinée Bissau**

Siège à Bissau

Antenne à Bafata et à Bula

C.P. N° 71 – Bissau – Guinée-Bissau, Tel.: +245 95 580 48 51 ou +245 96 663 3162 - E-mail : p2rsguinebissau@yahoo.com

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU P2P2RS A BISSAU EN GUINEE-BISSAU

Financement :

Fonds Africaine de Développement (FAD)

Référence de l'Accord de Financement :

Don FAD N° : 2100155043025

N° d'Identification du Projet :

P-Z1-C00-099

Bissau, 02 Juin 2025
(20-06-25)

TERMES DE REFERENCE

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU P2P2RS A BISSAU EN GUINEE-BISSAU

1 Contexte du projet

Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau a bénéficié du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) aux titres du Fonds Africain de Développement d'un Don FAD pour financer les activités du **Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) – Composante Guinée Bissau**, approuvé en Conseil d'Administration de la BAD, le 14 Septembre 2023.

Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2 P2RS).

L'objectif du P2-P2RS est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations bénéficiaires. De façon spécifique, le Projet vise à : (i) accroître sur une base durable, la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales, (ii) accroître les revenus tirés des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et de renforcer les capacités adaptatives et résilientes des populations par une meilleure maîtrise des risques climatiques et environnementaux.

D'une durée de cinq (05) ans, à compter de 2024, il est structuré autour de quatre (04) composantes à savoir :

- Composante 1 : Renforcement de la résilience aux changements climatiques des productions agro-sylvo-pastorales.
- Composante 2 : Développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales.
- Composante 3 : Activités nationales à vocation régionale portées par les pays.
- Composante 4 : Coordination et gestion de la Phase 2 (P2-P2RS)

A l'instar des autres composantes nationales, le P2-P2RS-Guinée-Bissau est exécuté à travers 3 composantes techniques et une composante dédiée à la coordination et gestion du programme. Les composantes du projet sont les suivantes : **(i) composante 1** : renforcement de la résilience aux Changements Climatiques des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; **(ii) composante 2** : Développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; **(iii) composante 3** : renforcement des capacités adaptatives et **(iv) composante 4** : Coordination et gestion du programme.

Composante 1 : renforcement de la résilience aux Changements Climatiques des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Les activités prévues au titre de cette composante sont les suivantes :

Sous composante 1.1 : Appui à la gestion durable des espaces agropastoraux.

Cette sous composante a pour objectif : la restauration mécanique et biologique des terres dégradées, l'appui à la promotion de l'agroforesterie communautaire et de l'agro écologie, la Régénération Naturelle Assistée (RNA), la gestion durable des espaces pastoraux et le renforcement de capacités.

Sous composante 1.2 : Développement d'infrastructures résilientes.

Cette sous composante vise la mise en place d'infrastructures de mobilisation des eaux, l'aménagement de périmètres hydroagricoles, la construction de pistes de desserte, de marchés à bétail, de parcs de vaccination et d'aires d'abattage.

Sous composante 1.3 : appui à une production agro-sylvo-pastorale et halieutique climato-intelligente.

Les activités prévues par cette sous-composante comprennent : l'appui à l'élaboration de Plans de Développement Communautaires (PDC) climato-intelligents, la diffusion des innovations technologiques agricoles en collaboration avec le TAAT, la facilitation de l'accès aux intrants agricoles et l'accompagnement météorologique des éleveurs et agro éleveurs.

Composante 2 : Développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques

Sous composante 2.1 : Amélioration de l'accès aux services, conseils et aux marchés.

Les activités prévues sont les suivantes : mise en place de groupements conseils, construction d'unités post-production, mise en place de mécanismes de financement adaptés sous forme de sous projets à la demande, renforcement des capacités des acteurs des chaînes de développement agro pastorales et halieutiques et études des solutions numériques.

Sous composante 2.2 : Développement et promotion de l'entrepreneuriat.

Les activités de la sous composante comprennent : l'appui à la mise en œuvre de sous projets de développement de chaînes de valeur, le renforcement des capacités des PME pour les jeunes et femmes (formation, appui conseil, plans d'affaires, accompagnement, etc.), l'appui à la mise en place des Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour les jeunes ruraux, la création de petites unités de production de la farine infantile et l'acquisition d'infrastructures piscicoles et de kits animaux (caprins, volaille).

Sous composante 2.3 : Promotion de biodigesteurs.

Les activités visées sont : l'appui à la construction de biodigesteurs y compris l'opérationnalisation et le renforcement des capacités des bénéficiaires (jeunes et femmes) pour le développement de la filière des biodigesteurs (sessions d'information, d'éducation et de communication sur les techniques des biodigesteurs, sessions de formation des bénéficiaires, coaching, plans d'affaires, accompagnement post-installation).

Composante 3 : renforcement des capacités adaptatives.

Les activités prévues au titre de cette composante comprennent des activités nationales à vocation régionale. Elles comprennent : l'appui à la promotion des Villages Climato Intelligents (VCI) en réponse à la lutte contre les effets négatifs du Changement climatique; la mise en place et l'opérationnalisation d'une plateforme régionale d'accès aux semences améliorées et aux technologies climato-intelligentes ; le renforcement des capacités des pays en contrôle-qualité des semences ; l'appui au renforcement de la veille phytosanitaire régionale et l'alerte précoce et renforcement des capacités ; la formations diplômantes et continues sur des thématiques majeures de la Région (protection des végétaux TS en 2 ans, MGDT en GDT) ; la mise en place d'un cadre de concertation régional entre acteurs des chaînes de valeur (mil sorgho, élevage, ...) ; l'appui à la promotion des biodigesteurs ; la mise en place des réseaux nationaux optimaux pour la collecte des données météorologiques et hydrologiques ; la mise en place d'un plan de suivi et de maintenance des réseaux d'observation ; la fourniture de prévisions météorologiques et climatiques basées sur les impacts et d'informations d'alerte précoce multirisques; la génération de données climatiques aux échelles géographiques les plus petites possibles (Downscaling) (ex : via données satellitaires) ; la mise à jour régulière de la base de données nationales des réseaux hydro climatiques ; l'élaboration et diffusion des rapports scientifiques quinquennaux sur l'état du climat au Sahel (GIEC Sahel) et la promotion de modèles d'affaires 'un business model (PPP) pour la pérennisation de la production de l'information et des services d'information hydro climatique.

Composante 4 : Coordination et gestion du programme.

Cette composante est dédiée à : la coordination et gestion du programme, le suivi et évaluation, la communication, le contrôle de qualité et le fonctionnement.
Ainsi, les présents termes de référence portent sur le recrutement d'un consultant individuel pour la supervision et le contrôle de certaines infrastructures hydroagricoles à réaliser ainsi que des travaux de réhabilitation des locaux de l'Antenne dans la région de Bafata.

2. Objectifs de la Consultation - Mission

La présente mission a pour objectif d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction du siège du P2P2RS-GB à Bissau en Guinée-Bissau.

3. Description et consistance des travaux

La description et la consistance des travaux à réaliser en entreprise sont :

- L'aménée - Installation du chantier et repli général des installations et matériel en fin des travaux
- Les travaux préparatoires qui comprennent l'implantation du tracé (piquetage des alignements) et le débroussaillage et nettoyage des emprises des ouvrages
- Les travaux de terrassement qui comprennent le décapage et déblai de la terre végétale, le rechargement (déblai et remblai)
- Les travaux de forage et équipement électromécanique de pompage qui comprennent : a) la foration, équipement de forage, développement-essai de débit, analyse physico-chimique in situ, construction de la tête de forage et installation des tuyaux de refoulement ; b) la fourniture et installation des Kits des panneaux solaires, pompe solaire immergée, y compris câbles, structures de panneaux fondation et tout sujétions
- Les travaux de construction des bassins et réservoirs
- Les mesures environnementales et sociales qui comprennent la remise en état des sites aménagés, les mesures relatives à la sécurité et santé des travailleurs, des populations bénéficiaires, des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.
- Les travaux de décapage, fouilles et construction des infrastructures
- Les travaux de construction de la clôture
- Fourniture et mise en place d'un système d'énergie solaire en vue d'alimenter le bâtiment,

4. Localisation géographique du site

Bissau à Granja de Pessubé				
N° Ordre	Ville	Coordonnées UTM, Zone 28P	Superficie (m2)	Type de construction
1	Bissau	11°52'05.6"N 15°35'46.6"W	1 881	R+2
Total superficie (m2)			1 881	

NB : superficie brute 1 881 m2 ou 0.1881 ha

Carte de localisation

5. Tâches et Mandat du Consultant - Mission de contrôle

Le Consultant individuel recruté devra assurer le Contrôle et la Surveillance des installations, des équipements et des travaux exécutés conformément aux prescriptions techniques et d'assurer l'exécution des décisions techniques et administratives relatives aux marchés de travaux, selon les règles de l'art, et conformément aux termes du contrat :

- ❖ Effectuer des visites au siège du projet à Bissau avec pour objectif de faire l'évaluation de la situation et de l'ampleur des travaux à réaliser. Cette visite sur le terrain permettra d'établir la faisabilité technique et structurale des travaux de construction des bureaux du siège du projet, les plans, schémas directeur pour le compte du maître d'ouvrage, et les dessins, les cahiers de charge et le **Dossier d'Appel d'Offre**, c'est-à-dire le **Dossier de Consultation des Entreprises (DCE/DAO)**, le contrôle et la coordination technique des travaux,
- ❖ Préparer les documents techniques qui serviront de support au dossier des travaux,
- ❖ Reconnaissance diagnostic et missions complètes d'études de faisabilité techniques, financières et architecturales de conception et de leur réalisation,
- ❖ Procéder à une évaluation ou actualisation de l'estimation confidentielle des coûts de la construction à l'intention du Coordonnateur du Projet. Le consultant indique également les éléments de coûts unitaires permettant une meilleure compréhension des niveaux de prix pratiqués sur le marché national (voir sous régional),
- ❖ Identifier et contribuer à la prévention des aléas techniques de la construction au cours de l'exécution des travaux et jusqu'à la fin des chantiers,
- ❖ Proposer à la Cellule de Coordination du Projet, une liste d'entreprises à inviter au concours public,
- ❖ Vérifier, apprécier et/ou préparer auparavant le dossier de pré qualification des entreprises s'il y a lieu;
- ❖ Vérifier, apprécier et/ou préparer ou compléter le DAO en vue de l'attribution du marché des travaux ;
- ❖ Assister le maître d'ouvrage pour le choix de l'entreprise et le suivi administratif, technique et financier des travaux ;
- ❖ Contribuer à la préparation du Procès-Verbal (PV) d'ouverture et d'analyse des offres techniques et financières des entreprises concurrentes,
- ❖ Surveiller et contrôler les plans d'exécution et suivi des travaux de réalisation dans leur phase de construction des bâtiments (solidité des ouvrages, sécurité des personnes, etc...) jusqu'à leur terme,
- ❖ Vérifier et approuver l'origine, la provenance et la conformité des matériaux ;



- ❖ Vérifier la stabilité mécanique des ouvrages, examen du clos et du couvert des bâtiments, etc....
- ❖ Vérifier la conformité de la construction et de l'aménagement intérieur des bâtiments,
- ❖ Mise en sécurité des ouvrages et des équipements,
- ❖ Vérifier le fonctionnement des équipements (installations électriques, de ventilation, etc...),
- ❖ Identifier et contribuer à la prévention des aléas techniques des travaux à faire au cours de l'exécution des travaux et jusqu'à la fin des chantiers ;
- ❖ Le respect des mesures de Qualité d'Hygiène de Santé de Sécurité et d'Environnement (QHSSE) ;
- ❖ Préparer les différents rapports relatifs à l'évolution des travaux, de gestion des chantiers, d'évaluation et d'expertise des ouvrages ou bâtiments,
- ❖ Préparer les actes pour la réception provisoire et définitive des travaux,
- ❖ Assister et conseiller la Coordination du Projet dans toutes les questions relatives à la construction des bâtiments et sur des aspects techniques de détails permettant de valider les choix techniques à chaque étape,
- ❖ Assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

D'autres partenaires du Projet collaboreront dans la supervision générale des travaux notamment la Direction Générale de l'Ingénierie et du Développement Rural du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, la Direction Générale de l'Urbanisme et Habitation, la Mairie ou Municipalité de Bissau (Camara Municipal de Bissau), ainsi que les autres Directions Techniques de l'État, en particulier, la Direction Générale de l'Agriculture, de l'Environnement, des Forêts et Faune, AAAC, etc.

6. Résultats attendus

De manière spécifique, les résultats attendus des prestations à fournir par le Consultant sont :

6.1 Démarrage, mobilisation et préparation des travaux

- Au plus tard une semaine après la notification de l'ordre de service, prendre toutes les dispositions pour son installation effective sur les lieux de la prestation de façon à assurer un contrôle **permanent de proximité** et être en mesure de répondre à toute réunion ou sollicitation du P2P2RS concernant ladite prestation.
- Prendre connaissance de toute la documentation concernant l'exécution des travaux.
- Analyser et approuver les dossiers d'exécution des travaux qui émanent des entreprises.
- Modifier les plans de projet si nécessaires et réaliser les études d'adaptation conjointement avec l'entreprise ou les entreprises sous la supervision du maître d'œuvre et du Projet.
- Vérifier l'implantation des différents ouvrages et bâtiments conformément aux plans d'exécution approuvés.

6.2 Contrôle, surveillance des travaux et réception provisoire

- Analyser, vérifier et approuver les plans d'exécution des travaux établis par les entreprises ;
- Contrôler quotidiennement l'exécution des travaux conformément aux dossiers approuvés, spécifications techniques et administratives contractuelles et aux normes techniques en vigueur
- Maîtriser les coûts des travaux conformément au devis de base ;
- Contrôler la conformité des travaux avec les plans approuvés et le devis estimatif ;
- Surveiller les activités des entreprises conformément aux plannings actualisés et validés par lui ;
- Etablir les canevas et assurer la tenue de tous les documents nécessaires au suivi des travaux (cahier de chantier, journal de chantier, etc...) ;
- Effectuer ou faire effectuer les essais de laboratoire de contrôle des matériaux et couches de matériaux mises en œuvre en vue de la vérification de leur conformité avec les spécifications techniques ;
- Contrôler la mise en œuvre des bétons conformément aux prescriptions techniques ;
- Contrôler les piquetages des terrassements, de la plateforme, sur sites et voiries d'accès, et sur les ouvrages effectués par les entreprises (contrairement avec les équipes des entreprises)

- Contrôler la topographie des ouvrages (contradictoirement avec les entreprises)
- Soumettre à l'appréciation du P2P2RS, le projet d'exécution élaboré par les entreprises et validé par le cabinet de contrôle ;
- Prendre toute bonne décision technique qui n'a aucune influence sur le montant des travaux à la suite de tout événement, fait ou constatations survenues pendant le déroulement des travaux
- Proposer toute solution au P2P2RS à la suite de tout événement, fait ou constatations survenues pendant le déroulement des travaux, et de nature à modifier le montant des travaux
- Rédiger et signer les ordres de service n'ayant pas de portée financière.
- Organiser et participer aux réceptions techniques et provisoires des travaux.

6.3 Santé/Hygiène/Sécurité et Environnement

- Surveillance et contrôle des travaux prévus par l'étude d'impact sur l'environnement dont la santé et l'hygiène sur les chantiers. En effet, le titulaire veillera à travers le mode d'exécution des travaux contenu dans le CCTP, à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts prévus dans les contrats de travaux.
- En matière d'hygiène, le titulaire s'assurera que les conditions optimales sont respectées pendant toute la période de l'exécution des travaux.

6.4 Suivi financier du chantier

- Établissement des constats contradictoires, métrés, des attachements et des décomptes périodiques qui devront être remis au Maître d'ouvrage délégué avant le septième jour du mois suivant.
- Établissement du décompte général et du décompte final.

6.5 Réunions

- L'organisation des réunions bimensuelles ou mensuelles de chantiers auxquelles assisteront, outre la Mission de contrôle, l'entreprise et le P2P2RS.
- L'organisation des réunions bimestrielles auxquelles participent également les partenaires du P2P2RS.
- Le consultant assurera le secrétariat de toutes les réunions de chantier et toutes rencontres dans le cadre de la présente mission.

6.6 Rapports et plans de recollement.

- i. Établissement d'un rapport mensuel, en cinq (5) exemplaires, comprenant en particulier :
 - Une brève présentation du projet ;
 - La situation administrative des marchés passés pour les travaux et le contrôle, le relevé des ordres de service, les contentieux ;
 - Les chronogrammes réel et prévisionnel (comparés des travaux, les pourcentages d'avancement par tâches) ;
 - Les moyens matériels et humains mobilisés par l'entreprise et par la Mission de Contrôle ;
 - Une description des travaux exécutés, des incidents rencontrés, les faits marquants, des mesures correctives prises, des modifications apportées au projet ;
 - Une analyse critique et des commentaires pertinents sur les résultats d'essais de laboratoire ;
 - Les commentaires sur la qualité des travaux ;
 - Les prestations de la Mission de Contrôle ;
 - Les prévisions actualisées (le budget du projet (travaux et contrôle), comparées au budget initial, et l'explication des écarts ;
 - La situation des demandes de paiement des contractants, la situation des décaissements, la situation des règlements, tant pour le marché de travaux que pour celui de contrôle ;

- Des photographies commentées caractéristiques des travaux réalisés ainsi que les CD ROM y relatifs ;
 - L'avancement du chantier et les conditions techniques et financières de l'exécution des travaux et du contrôle. Il comprendra tous les résultats des essais effectués et les différents levés topographiques, les comptes rendus des réunions de chantier.
- ii. Établissement d'un rapport final en dix (10) exemplaires présentant l'historique du chantier, la description des travaux réellement exécutés ainsi que de l'analyse du coût réel des travaux (y compris le contrôle). Il contiendra toutes les caractéristiques géotechniques. Ce rapport comprendra également les suggestions et les recommandations du titulaire sur les problèmes techniques, humains et administratifs rencontrés et liés à l'interprétation du dossier d'appel d'offres, du contrat et les différentes correspondances.
 - iii. Le consultant assurera la disponibilité des plans de récolement qu'il établira et transmettra au plus tard quinze (15) jours après la réception provisoire.

7. Expériences, Composition de l'Équipe du Consultant et qualifications requises

7.1 Expériences du Consultant Individuel et Qualifications Requises

Qualifications requises

- ✓ L'ingénieur civil ou architecte/conseil devra avoir un diplôme supérieur dans le domaine de la construction civile - bâtiments ou en architecture,
- ✓ Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études techniques, élaboration des cahiers de charge et la supervision des travaux de bâtiments,
- ✓ Avoir des connaissances écrites et parlées de la langue Française ; le Portugais est un atout,
- ✓ Avoir des connaissances en informatique des programmes Windows/Word et Excel.

Le Consultant doit disposer les capacités et expériences suivantes :

- i. Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience générale dans les études, suivi et contrôle des travaux de génie civil – construction de bâtiments, infrastructures urbaines, assainissement, forages et constructions d'ouvrages hydrauliques en approvisionnement en eau (équipements, etc...).
- ii. Disposer d'au moins trois (03) expériences similaires justifiées par les contrats et Attestation des Services effectués en suivi et contrôle des travaux d'infrastructures urbaines durant les dix (10) dernières années ;
- iii. Disposer d'au moins quatre (03) expériences similaires justifiées par les contrats et Attestation des Services effectués en suivi et contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques (forages d'eau, retenues d'eau, barrages, etc ...) durant les dix (10) dernières années ;
- iv. Disposer d'au moins deux (02) expériences similaires justifiées par les contrats et Attestation des Services effectués en suivi et contrôle de bâtiments durant les dix (10) dernières années.

7.2 Composition de l'équipe du Consultant et temps de mobilisation

Le Consultant doit avoir le personnel ci-dessous indiqué en fournissant le CV signés par les intéressés et Copies des Diplômes de chaque Expert. L'équipe mise en place par le Consultant doit disposer de tous les moyens de travail appropriés (véhicules, matériels techniques, topographiques, informatiques ...).

La composition de l'équipe des Experts nécessaires pour la mission de suivi et contrôle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Ingénieur du Génie Civil - Architecte - Chef de mission	?	Hommes mois
Ingénieur Génie Civil	?	Hommes mois

Ingénieur Electromécanicien/Electricien	?	Hommes mois
Technicien Supérieur Topographe	?	Hommes mois
Environnementaliste	?	Hommes mois

La durée totale de la mission est de **24 mois calendaires**, hormis la période pluvieuse de Juillet à Septembre.

La quantité globale des interventions ou du niveau d'efforts fournis par le Consultant est de **18,00 homme/mois** repartis selon les Experts présentés dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous :

7.3 Qualifications et Expériences des Experts à mobiliser

Le Consultant devra présenter des Experts dont les qualifications sont décrites dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous :

Tableau 2 : Description des qualifications des Experts à être mobilisés par le Bureau de Contrôle

N°	Poste	Qualifications et Expériences
1	Consultant - chef de mission	<p>a) Il doit être un Ingénieur Génie Civil ou Architecture de formation supérieure de niveau au moins Bac+5 en Génie Civil/Architecture,</p> <p>b) Expériences générales confirmées d'au moins 10 années dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, dans la maîtrise d'œuvre, dans la supervision et contrôle des travaux des infrastructures urbaines, bâtiments, assainissement, travaux de voiries, d'ouvrages hydrauliques : réservoirs, barrages, retenues d'eau, etc...</p> <p>c) Avoir été chef de mission au cours des 10 dernières années de suivi et contrôle pour la mise en place d'au moins trois (03) projets de construction d'infrastructures urbaines, bâtiments, centres de conférence, etc..,</p> <p>d) Avoir été chef de mission de suivi et contrôle pour la mise en place d'au moins deux (02) projets de construction d'ouvrages hydrauliques : forages, réservoirs, barrages, retenues d'eau,</p> <p>e) Avoir été Chef de mission de suivi et contrôle pour la construction d'au moins deux (02) projets de pistes rurales</p> <p>f) Aptitude au travail d'équipe, de terrain et capacité à travailler en autonomie et fortes capacités relationnelles et bonnes capacités rédactionnelles,</p> <p>g) Langues : français courant écrit et parlé ; Portugais est un atout</p>

7.4 – Proposition technique du consultant et d'autres personnes ressources requises :

Le consultant est invité à présenter les ressources humaines et la logistique nécessaires pour l'accomplissement de cette mission.

Cependant, le Chef de mission justifiera d'une double formation supérieure en génie civil/architecture, construction bâtiments et en gestion et d'une expérience globale d'au moins 10 années particulièrement dans le domaine de l'appui conseil pour les projets de développement agricole, rural et communautaire.

Le Consultant, Chef de mission doit être disponible durant toute la durée des travaux ou réalisation. Dans le détail, la proposition de services du consultant mettra l'accent sur :

- la méthodologie employée ou à mettre en œuvre ;
- la durée et le chronogramme d'intervention, le planning d'intervention ;
- la qualification et le nombre d'intervenants ;
- les moyens logistiques à mettre en œuvre, etc. ;
- le coût de la mission.

Dans sa proposition technique, le Consultant est libre de renforcer son équipe par d'autres profils dont la participation à la mission lui paraît indispensable pour l'atteinte des objectifs.

Outre la rémunération de ce personnel, le consultant chiffrera dans sa proposition, les coûts des levés et essais requis en topographie et géotechnique.

Moyens matériels et d'investigation

Le consultant apportera ses moyens humains et logistiques indispensables à la bonne exécution de ses tâches. Il devra se doter en particulier de véhicules 4x4 tout terrain (station wagon) pour ses déplacements dans les zones d'intervention du projet. Il devra aussi se doter de tout le matériel informatique et bureautique nécessaire pour son travail (ordinateurs et accessoires, logiciels appropriés, photocopieuse, vidéo projecteur, appareil photo numérique ...). Il devra également se doter de matériel topographique (niveau, station totale avec accessoires, etc.) et géotechnique (densitomètre, moules, dames, gamelles, balances de précision, etc.).

Pour les besoins de la soumission, le consultant précisera dans sa proposition les moyens matériels qu'il compte mettre à disposition dans le cadre de la présente mission.

7.5 – PROPOSITION FINANCIÈRE

Les prix constituant la proposition financière de l'ingénieur-conseil comprendra toutes les indemnités journalières, frais d'honoraires, voyages à Bissau, siège du projet. Elle sera présentée en F. CFA selon les répartitions suivantes :

1. Prix forfaitaire pour l'élaboration de l'étude de réalisation ou d'exécution,
2. Prix forfaitaire pour l'établissement des dossiers de consultation, contrôle et surveillance et de coordination de l'exécution technique, administrative et financière, organisation et gestion des chantiers, évaluation et expertises des ouvrages et bâtiments ;
3. Prix forfaitaire pour assister le maître d'ouvrage dans le dépouillement des offres des entreprises et l'établissement du rapport d'analyse des offres;

Le consultant présentera son offre financière sur la base de prix établis en HTT/HDD. Les coûts de préparation des offres ne sont pas remboursables au consultant.

Les documents émis par le consultant seront édités en langue Française et Portugaise, trois (03) copies des dossiers provisoires et cinq (05) exemplaires des éditions définitives.

Etablissement des coûts

Coûts pour la réalisation des différentes missions

Le consultant chiffrera dans sa proposition, les coûts afférents à la logistique, aux différentes prestations et charges, y compris les essais géotechniques et ceux relatifs à la qualité de l'eau, des sols. Il chiffrera ainsi les dépenses nécessaires (personnel, équipements, véhicules, matériels, fournitures, consommables, services extérieurs, moyens de communication, différents essais et tests). Son offre sera synthétisée sous le modèle du tableau qui suit.

7.6 - METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION

La démarche méthodologique dans le cadre de la présente mission est laissée à la discrétion du Consultant sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet. Toutefois, elle doit intégrer les phases suivantes :

- La prise de contact avec les autorités compétentes (Directions Régionales de l'Agriculture de Bissau, services techniques ;
- La séance de cadrage technique et méthodologique ;
- Le levé topographique contradictoire ;

- L'édition de rapport mensuel de supervision/contrôle des travaux.

Par ailleurs, le consultant procédera :

- Entretiens avec les autorités compétentes (DG Agriculture, DG Ingénierie et Développement Rural, etc) ;
- Vérifier la documentation technique existante, et notamment des études de faisabilité existantes, plans, DQE, etc.....);

7.7 - DURÉE DE LA MISSION

A titre indicatif, la durée totale de réalisation du contrôle et la surveillance des travaux, est estimée à **six (06) mois calendaires**, (hormis la période pluvieuse) soit environ 12 hommes/mois au total.

7.8 - Les critères de sélection

Le consultant sera sélectionné sur la base des critères ci-après :

N°	Critères de sélection	Notation
1	Qualification générale	Eliminatoire
	Être un Ingénieur du génie civil ou architecte ou équivalent de niveau BAC+5 minimum	
2	Expériences générales	40%
	Justifier d'une expérience pratique pertinente de dix (10) ans dans le domaine de construction des infrastructures urbaines (bâtiments, infrastructures socio-économiques de base, centres de conférence, etc....	
3	Expériences spécifiques	
	Avoir réalisé deux (2) missions similaires individuellement ou au sein d'un bureau d'étude	30%
	Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires, étayées par des références, en tant que chef d'équipe.	30%
TOTAL		100

L'évaluation des capacités des consultants se fera sur la base de leurs diplômes, de leurs expériences professionnelles antérieure et qualifications individuelles.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront basés sur «le mode de recrutement qui est la comparaison de CV conformément au Plan de Passation des Marchés approuvé par le BAD le 02 Mai 2025»

Il faut signaler qu'à compétence ou notation égale entre deux (2) candidats, le nombre de missions spécifiques réalisées en Guinée Bissau ou dans la sous-région ouest africaine sera utilisé pour départager les candidats.

7.9 - Délai et Conditions de soumission des candidatures

- Le consultant ingénieur civil ou architecte devra présenter ses propositions techniques et financières pour la réalisation des travaux en forfait et suivant les étapes du travail en accord avec la philosophie du projet et les procédures de la Banque Africaine de Développement,
- Savoir travailler et conduire une équipe de techniciens et d'ouvriers sur chantiers,
- Annexer les Curriculum Vitae (CV) et toutes références avec des indications sur les études et les travaux antérieurement réalisés,

Cette mission doit démarrer le plus tôt possible en **2025** et terminer au plus tard à la fin du mois de **Décembre 2026**.

À la suite de l'avis à manifestation d'intérêt qui sera lancé, le consultant sélectionné va présenter au plus tard dans une (01) semaine sa proposition financière à la Cellule de Coordination du P2P2RS à

l'adresse du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Bissau comme indiquée ci-dessous et qui servira de base à la négociation de son contrat.

7.10 – Source de financement

Cette étude est financée à travers le Fonds Africain de Développement alloué au projet PRESAR par la convention de don FAD, N° : 2100155043025 signée le 30 Octobre 2023 entre la République de Guinée-Bissau et la Banque Africaine de Développement.

Les dossiers de candidatures seront envoyés à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur National du P2 P2RS

Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2 P2RS) – Composante Guinée Bissau

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

CP 71 Bissau, Estrada de Granja de Pessubé. – Av. Dom Settimo Arthur Ferrazetta
Bissau (Guinée-Bissau / West Africa)

Té: + (245) 96 663 3162; + (245) 95 580 4851;

E-mail: p2rsguinebissau@yahoo.com ou pacvearguinebissau@yahoo.com